Opération tranquillité vacances

La Police Municipale vous propose toute l'année "l'Opération Vacances Tranquilles". Cette opération consiste à faire surveiller votre domicile lorsque vous partez en vacances.

Il vous suffit de faire une **demande en ligne (simple et facile, accessible depuis chez vous 24h/24, 7j/7 !!)** ou de **vous présenter dans les locaux de la Police Municipale** muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (les demandes faites par téléphone ne sont pas prises en compte pour raison de sécurité).

Sachez que la Gendarmerie propose également ce service.

Infos pratiques

La gendarmerie de Magny-les-Hameaux propose également ce service.

Liens utiles
Police municipale
Formulaire en ligne pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances